

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 28 Mai à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Gaëlle LE BOUHART, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Régis KERDELHUE, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

M. Franck DUVAL à M. Christian GUEGUEN
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Lucien MONNERIE
Mme Sonia CAROFF à Mme Anne-Marie GARANGE
Mme Mégane PROUTEAU à M. Hugues DEVAUX-MARKOV
Mme Anne Maud GOUJON à M. Bernard BASTIER

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	21 Mai 2021
Date de l'affichage	21 Mai 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28
Nombre de votants	33

2021 69 Toiture et bardage du bâtiment des services techniques : demande de subvention

Rapporteur : J. Daniel

Lors de sa séance du 09 février 2021, le Conseil Municipal a validé le projet de mise en œuvre d'un service de production d'énergie photovoltaïque au Centre Technique Municipal (toiture et ombrières), et a autorisé Monsieur le Maire à signer le contrat avec Morbihan Énergies et à procéder au lancement du marché de travaux pour le projet de désamiantage, réfection de la toiture et bardage d'une partie du bâtiment des services techniques.

Rappel :

- La toiture (amiante-ciment sur 1802 m²) est vétuste et présente de nombreux désordres. Elle devait faire l'objet d'une réhabilitation.
- La pose de panneaux photovoltaïques, en intégration sur une face de la toiture, implique un renforcement ponctuel de la charpente mais moins de surface de couverture car elle est remplacée par des panneaux photovoltaïques. Une phase de dépollution est également nécessaire pour la dépose et le traitement des plaques amiantées. Enfin, un bardage d'une partie du bâtiment est également prévu en option.

Il s'agit ici de présenter le plan de financement de l'opération afin de déposer une demande de subvention, notamment auprès du Département.

Le marché pour les travaux de désamiantage et de réfection de la toiture des services techniques, ainsi que pour le bardage d'une partie du bâtiment, a été attribué à l'entreprise Le Gallic de Rédéné pour un montant de 318 573,60 € TTC.

Les travaux seront organisés par zones.

Plan de financement prévisionnel du projet :

BESOINS	Montant HT	Montant TTC	%	RESSOURCES	Montant HT	Montant TTC	%
Études et maîtrise d'œuvre (honoraires, SPS, DO...)	1 050,67 €	1 260,80 €	0,39%	Département	53 305,73 €	63 966,88 €	20,00%
Travaux	265 478,00 €	318 573,60 €	99,61%	Autofinancement	213 222,94 €	255 867,53 €	80,00%
TOTAL DES BESOINS	266 528,67 €	319 834,40 €	100,00%	TOTAL DES RESSOURCES	266 528,67 €	319 834,40 €	100,00%

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement et Transitions du 17 mai 2021 ;

DONNE son accord pour les travaux de désamiantage et de réfection de la toiture des services techniques, ainsi que le bardage d'une partie du bâtiment, faisant l'objet de ces demandes de subventions ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter leur financement auprès du Conseil Départemental et de tout autre organisme.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Guidel, le 31 Mai 2021
Le Maire,
Joël DANIEL

